L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE MATIN, 9 JUILLET.

Assemblée Nationale.

Séance du 14 juin 1871.

ENQUÊTE SUR LES ACTES DU GOUVERNEMENT DE PARIS.

[illegible] ... la discussion de la proposition [illegible] l'Epargne des Vignes [illegible] membres de l'ex-Gouvernement [illegible] nationale rendront compte de la manière dont ils ont exercé le pouvoir.

M. le président. — La parole est à M. le général Trochu pour continuer son discours.

M. le général Trochu. — A la fin de la séance d'hier, j'ai successivement [illegible] devant vous les premiers griefs [illegible] contre la défense de Paris. Je [illegible] cet examen en commençant par celui des griefs auquel nos contradicteurs attachent le plus d'importance et qui est [illegible] leur épée de chevet.

En disant que nous n'avions pas de plan, [illegible] notre incapacité allait au jour le jour des événements.

Nous avions un plan très simple, très pratique, très hardi, et [illegible] que la pensée première en appartient à mon vaillant collaborateur, le général Ducrot, auquel elle fait le plus grand honneur.

[illegible]

Ici quelques pièces officielles constatent les faits.

L'orateur donne lecture: — d'un télégramme du 25 octobre que le gouverneur de Paris adressait à M. Gambetta, à Tours, et où il lui signalait l'impossibilité d'improviser les armées modernes, de faire tenir la campagne à des troupes sans organisation, et lui recommandait de se borner à tracter en état de défense les villes [illegible]

[illegible]

Dans le cours des rapports que j'ai eus avec M. Gambetta à Paris, et plus tard, [illegible]

[illegible]

Je dis cela devant l'Assemblée, parce que Paris, sincèrement et cordialement, l'a dit à M. Gambetta lui-même; je le lui ai dit quand il a nommé les maires de Paris, quand il a nommé les préfets des départements. (Très bien! très bien! sur les mêmes bancs.)

En second lieu, M. Gambetta était dominé par une tradition qui n'était pas vraie, alors même qu'elle naissait, la tradition de 93. Il croyait qu'avec des foules levées à la hâte, armées, équipées, organisées à la hâte, on pouvait combattre les armées permanentes. Les mémoires de Dumouriez et de Gouvion Saint-Cyr ne laissent aucun doute à ce sujet. A cette époque même la tradition n'était pas vraie. A l'heure où nous sommes, elle est absolument fausse. A l'heure où nous sommes, aucune des nations ne peut plus combattre l'arsenal des nations. (Vive approbation.)

[illegible]

... rencontré sur sa route un accident plus douloureux. J'étais sûr, quand je reviendrais, que je ne trouverais plus la direction de Rouen libre. En effet, l'ennemi occupait alors Rouen et menaçait le Havre. M. Gambetta [illegible]

Ce que vous appelez *ma persistante inaction* est l'effet invincible de mes efforts à faire. Il a fallu organiser 100,000 hommes [illegible]

[illegible]

Villiers et Champigny furent les plus grand honneur à nos troupes improvisées [illegible]

[illegible]

A ce moment, l'armée de Paris avait perdu ses cadres. Il fallut les reformer. Dès qu'elle eut repris quelque essort, je combinai une entreprise d'un caractère nouveau. J'espérais, en me portant dans la plaine de Saint-Denis, amener l'ennemi à nous montrer son infanterie et non pas seulement son canon. Je pensais que si notre infanterie pouvait joindre la sienne, elle la battrait. De là, la bataille du 21 décembre, qui s'étendit de la Ville-Evrard au Bourget. Ce fut un immense effort. L'ennemi ne nous opposa que son artillerie, gardant son infanterie en réserve, à l'abri. Le Bourget, si admirablement par les marins du 4ème abandonné, parce que les marins ne furent pas soutenus.

Le soir de cette journée, un froid de 9 degrés, qui s'éleva jusqu'à 14 degrés dans [illegible]

[illegible]

C'est là que tomba le colonel Rochebrune, là que périt le marquis de Coriolis, qui, à 65 ans, portait le sac et le fusil. (Applaudissements.)

Mais, pour faire la guerre, le courage ne suffit pas; c'est là ce que la garde nationale de Paris n'a pas su juger. Généralement parlant, elle se battait avec beaucoup de courage, mais, dans son inexpérience, elle arrivait sur le champ de bataille courbée sous le poids d'appareils de campement et de cuisine.

Dans le combat, ses mouvements manquaient d'ensemble; elle ne rencontrait pas le commandement si peu d'appui ni direction; chacun opérait pour son compte.

C'est pour cela que j'évalue à un huitième le chiffre des hommes tués à Buzenval, notamment par le fait de la garde nationale.

[illegible]

... tait cette phrase d'une de mes proclamations: "Le gouverneur de Paris ne capitulera pas." — Il n'en est rien, vous le voyez [illegible]

[illegible]

M. de Bismarck savait bien que c'était la mort grand péril [illegible]

[illegible]

La garde nationale de Paris, au commencement du siège, comprenait soixante bataillons de 40,000 hommes, animés du meilleur esprit, et dont la garde nationale qui fonctionnait au temps de l'empire. Ces soixante bataillons furent portés à deux cent soixante, et au lieu de 50,000 hommes, il y eut 350,000 hommes armés. On nous a fait le reproche d'avoir armé tout le monde [illegible]

[illegible]

M. Louis Blanc, sans aller jusqu'au képi, vous a dit à Bordeaux qu'il parlait de la situation de Paris bien plus en membre de la garde nationale qu'en membre de l'Assemblée. (Interruptions à gauche.)

Permettez-moi de répondre, avec le plus grand calme, vous le reconnaîtrez, et avec la plus grande courtoisie à mon interlocuteur: Je n'ai rien dit qui pût porter atteinte, dans cette innocente plaisanterie, à la grande position de M. Louis Blanc, et, pendant le siège de Paris, par des actes autrement compromettants pour la défense, il a nis le Gouvernement sur une sellette bien plus difficile. (Bravo! bravo! — Applaudissements prolongés.)

Je vous ai parlé des sectaires. Ce furent eux, au nombre de 12 ou 1300 seulement, qui tirent le 31 octobre.

Le 31 octobre, alors que j'étais dans leurs mains, je fus frappé de ce fait que ces hommes étaient armés de carabines perfectionnées Remington. [illegible]

[illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Samedi, 8 juillet 1871.

[illegible]

Inférieur ...
Ordinaire ...
Bon ordinaire ...
Middling ...
Strict Middling ...
Good middling ...

[illegible]

CHEMIN DE FER DE LA NLLE-ORLÉANS, DE LA MOBILE ET DU TEXAS. — Quand on a un long voyage à faire, rien n'est plus désagréable que d'avoir à changer souvent de voiture. La ligne de la Nouvelle-Orléans à l'Ouest ou au Nord, par la voie de Mobile, offre l'avantage inappréciable d'éviter ces changements. Un voyageur peut se rendre, sans changer de voiture plus d'une fois, par cette voie, d'ici à St. Louis, à Cincinnati, à Chicago, à Baltimore, à Philadelphie et à New York. Il n'y a pas d'autre ligne qui puisse offrir de pareils avantages. On peut s'adresser, pour plus amples renseignements et pour obtenir des places dans les fameux palais roulants à lits, de Pullman, à William B. Dell, au bureau des billets du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Mobile, coin Gravier Camp et Commune.

COMPAGNIE D'ASSURANCE POUR LES ANIMAUX. — Cette compagnie, fondée depuis très peu de temps, est déjà mise à l'épreuve. M. Louis Ricks, rue de la Douane No 140, publie aujourd'hui dans nos colonnes une note où il atteste que cette compagnie lui a payé sans délai la perte d'un cheval qu'il avait assuré et qui est mort le 3 du courant. M. Ricks recommande, en conséquence, la compagnie à tous ses amis.

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX. — La maison Théodore Dossiger et fils, rue du Canal No 208, annonce qu'elle a effectué une grande réduction sur ses prix. Nous engageons les dames à examiner la liste des articles publiés dans une autre colonne avec les prix en regard.

MAISON A. CARRIÈRE & CIE. — On verra par une annonce insérée dans nos colonnes que M. Olivier Carrière est intéressé depuis le 1er juillet dernier dans la maison A. Carrière et Cie., qui se compose maintenant de M. Antoine Carrière et de ses deux fils, Messieurs Olivier et Emile Le Carrière. La maison continuera à faire le commerce d'importation des vins et eaux-de-vie, les affaires de change et d'avances sur consignations aux négociants de Londres, de Liverpool, du Havre et de Bordeaux.

☞ Dans une autre colonne, on trouvera l'annonce de cette florissante compagnie, la "Société de Prêts et Gages" située au coin des rues St-Charles et Perdido, sous la direction de M. E. B. Benton, le président si courtois et si habile qui, avec son tact et sa libéralité, fera certainement de la Société des Prêts et Gages une des institutions les plus populaires. Un capital de $100,000 à prêter aux garanties de tous les genres de propriétés et un taux d'intérêt très faible, sont de sûrs moyens de faire venir à elle tous ceux qui désirent engager leurs meubles, diamants, etc. — Cela vaut des volumes pour la stabilité et la direction de cet établissement entreprenant.

BRILLANTE OCCASION. — En consultant l'annonce du magasin Ste. Anne, insérée dans une autre colonne, on verra que cette maison populaire vient de recevoir les premiers envois d'une consignation importante. Nous engageons donc le public, les mères de familles principalement, à aller s'en assurer. Un dollar d'économie est certainement un dollar de gagné.

M. et Mme Emile Angaud qui président ce magasin, sont depuis nombre d'années connus de la population louisianaise, pour leur affabilité et leur empressement à satisfaire tout le monde. Qu'on aille au No. 68, rue Ste. Anne.

☞ Avec l'excellent réfrigérateur à glace qu'on peut se procurer chez J. A. Warner, agent, rue Carondelet No. 5, on peut conserver la viande, le poisson et les comestibles frais pendant une semaine. C'est un avantage précieux pour les familles, les pensions et les restaurants.

GRANDE FABRIQUE DE CANDI. — Les acheteurs de la ville et de la campagne trouveront toujours à la grande manufacture de MM. Norman & Reiss, 121 et 123 rue de la Vieille-Levée, un assortiment considérable de candis de toute espèce, fabriqués avec des matières premières d'excellente qualité, des sirops et autres articles de confiserie. Toutes ces marchandises seront vendues à des conditions avantageuses.

VINS ET AMERS. — On verra dans une annonce insérée plus loin que M. W. H. Henning, rue du Camp, No 75, est le seul agent pour la vente des célèbres amers d'Angusta du Dr. Siegert et qu'il a en même temps l'agence pour la vente des vins de Brandenbourg Frères.

MIEUX QUE $50,000 EN OR. — Ceux qui désirent avoir une éducation d'affaires qui les mette promptement en état de gagner $1000, $2000 ou $3000 par an, doivent s'adresser sans délai au Collège commercial de Dolbear, Nos 164 et 166, rue du Canal, de manière à être prêts à remplir convenablement de bonnes places en automne. Voyez l'annonce.

MACHINE A COUDRE DE SINGER. — Encore une victoire pour la machine à coudre de Singer qui vient d'obtenir plusieurs diplômes à la foire du comté de Washington, tenue à Brenham, Texas, et qui déjà avait eu de grands succès à la seconde foire annuelle du Texas, tenue à Houston. Cette machine de Singer est d'une perfection reconnue par tous les ateliers de couture et toutes les familles, et son succès grandit toujours. Elle se vend rue du Camp, No 7 et 9, où elle peut être visitée et essayée.

HABITS. — Un beau stock d'habits pour l'été est celui de M. G. B. Génit, rue du Camp No 14, au dessous du City Hôtel. Ce stock, riche et varié, offre tous les articles les plus nouveaux et les plus recherchés en ce moment et cela à des prix on ne peut plus modérés. Voyez l'annonce.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 8 juillet 1871.

Il ne s'est opéré aucun changement important sur le marché monétaire. [illegible]

L'or a ouvert à 112 3/8 à 112 5/8 contre 112 1/4 à New York et fermé à 112 1/4 à 113 [illegible]

[illegible]

Les mandats de l'Etat sont cotés à 55 à 57 les gros, 58 à 65 les moyens et les petits. Les prix des billets de la ville sont [illegible]

Marché aux Bestiaux.

[illegible]

Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 8 juillet 1871.

[illegible]

CHAS. W. LOWELL, Maître de Poste.

Consulat de France.

AVIS OFFICIEL. — JUILLET 1871.

[illegible]

A. WILLOZ.
RAFFINERIE STAR DE SUCRE.

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS.

[illegible]

Avis.

Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Banque Métropolitaine de Prêts, Epargnes et Escomptes.

[illegible]

Bureau du Jockey Club de la Louisiane.

[illegible]

C. H. SLOCOMB, Trésorier.

Bureaux du New Orleans Building Association.

[illegible]

THEUTONIA

Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

[illegible]

Capital $1,000,000

[illegible]

J. HAGET,

[illegible]

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

[illegible]

MAGNIFIQUE COMBINAISON.
32,000 NUMÉROS SEULEMENT.

GROS LOT $50,000

[illegible]

CHAS. T. HOWARD, Président.

SAISON D'ETE

Vêtements à bon marché

LEON GODCHAUX,

[illegible]

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS, LINGE DE DESSOUS, CHAPEAUX.

Un assortiment considérable et des mieux choisis,

[illegible]

Cherry Pectoral D'AYER.

[illegible]

GUANO PELICAN.

LA COMPAGNIE D'ENGRAIS, (The New Orleans Sanitary and Fertilizing Company) [illegible]

A. D. GULLETT.

Agence pour la vente de Whiskey de Cincinnati.

[illegible]

Chantier de bois de Brown.

[illegible]

GEO. MERZ,
BRASSERIE DU VIEUX CANAL.

[illegible]

Musique. Pianos.
GRAND BAZAR.
M. ELIE,
RUE ROYALE.

[illegible]

Pianos. Pianos.

Instruments de Musique.

CHARPAUX & LOUBERE,
Rue Royale.

[illegible]

Toutes d'Irlande à Tefts.

[illegible]

DE D. ANDERSON & SON,

[illegible]

J. G. LINGHAM & Co., agents.

FONDERIE DE LEEDS

Au coin des rues Delord et Fouchee.

[illegible]

CHARTE

De la Compagnie "Crescent Express and Transfer Co."

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL SOIT CONNU, que en vingt-quatrième jour de juin, Anno Dei, dix-huit cent soixante et onze, [illegible]

ARTICLE I.

Le nom et titre de cette Corporation sera "THE CRESCENT EXPRESS AND TRANSFER COMPANY" [illegible]

ARTICLE II. [illegible]

ARTICLE III. [illegible]

ARTICLE IV. [illegible]

ARTICLE V. [illegible]

ARTICLE VI. [illegible]

ARTICLE VII. [illegible]

ARTICLE VIII. [illegible]

ARTICLE IX. [illegible]

ARTICLE X. [illegible]

ARTICLE XI. [illegible]

ARTICLE XII. [illegible]

FRANCIS B. LEE.
R. G. MOTT, Notaire Public.

SUCRES-MELASSES.

[illegible]

A. THOMSON & CO.

VENTES A L'ENCAN.

LOUIS STERN & Bro.

caisses Bottes, Souliers, Brodequins.

[illegible]

PAR D. E. MORPHY.

Aux personnes ayant l'intention de bâtir. — Grand stock de Frear Stone artificiel, manufacturé par le Frear Manufacturing Company de la Louisiane.

[illegible]

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Meubles, Cheval, Charrette, Harnais, etc.

[illegible]

PAR S. GUINAULT.

Vente sans limite, de plusieurs Propriétés mises en vente par suite de faillite.

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

[illegible]

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DES MARCHANDS vs la Succession de GEORGE GURNEY, décédé.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT [illegible]

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO.

200 lots Marchandises Sèches assorties. 200 lots "notions" et Lingerie.

[illegible]

PAR EUGENE TOURNE.

[illegible]

PAR DEBBES & JOURDAN.

Vente à l'encan, spéciale POUR LES DAMES.

[illegible]

PAR R. M. MONTGOMERY.

[illegible]

PAR O. VALLETON.

O. VALETON, ENCANTEUR.

[illegible]

PAR M. BARNETT.

[illegible]

DENTISTES.

Le Dr. CHARLES K. KELLS

[illegible]

Dr. C. BLANKE,

[illegible]

Préservez vos dents.

[illegible]

$20 Seulement $20.

[illegible]

Bureaux de la Succursale en Louisiane DE LA COMPAGNIE MOUND CITY D'Assurance Mutuelle de la Vie, A St-LOUIS, MISSOURI.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle des MARCHANDS DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

No. 104 DE LA RUE DU CANAL.

DIX-SEPTIÈME ÉTAT ANNUEL.

[illegible]

G. W. DUNBAR & SON,

10, 12 et 14... RUE St-LOUIS ... 10, 12 et 14

NOUVELLE-ORLEANS,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

De toute espèce de LIQUEURS FRANÇAISES

[illegible]

FIGUES DE LA LOUISIANE.

FABRICANTS DE SIROPS DE FRUITS.

[illegible]